



**RAPPORT PREALABLE
AU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
ANNEE 2019**

Budget Général :

- Informations relatives au personnel et aux bâtiments administratifs

Service Eau :

- Rappel des objectifs 2015 - 2020
- Evolution des dépenses d'équipement, de la dette, de l'autofinancement et des tarifs
- Propositions 2019

Service Assainissement Collectif

- Rappel des objectifs 2015 - 2020
- Evolution des dépenses d'équipement, de la dette, de l'autofinancement et des tarifs
- Propositions 2019

Service Assainissement Non Collectif

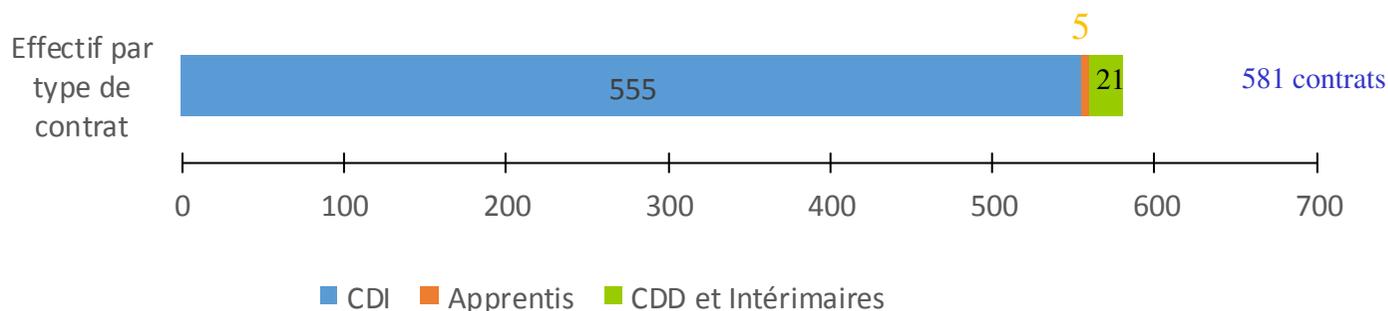
BUDGET GENERAL

Pour rappel, le budget général est un budget de transition qui comptabilise les charges communes aux différentes activités, qui sont ensuite ventilées dans chaque budget annexe en fonction de clés de répartition.

Les principales charges comptabilisées au budget général concernent les dépenses de personnel et les dépenses liées aux bâtiments administratifs.

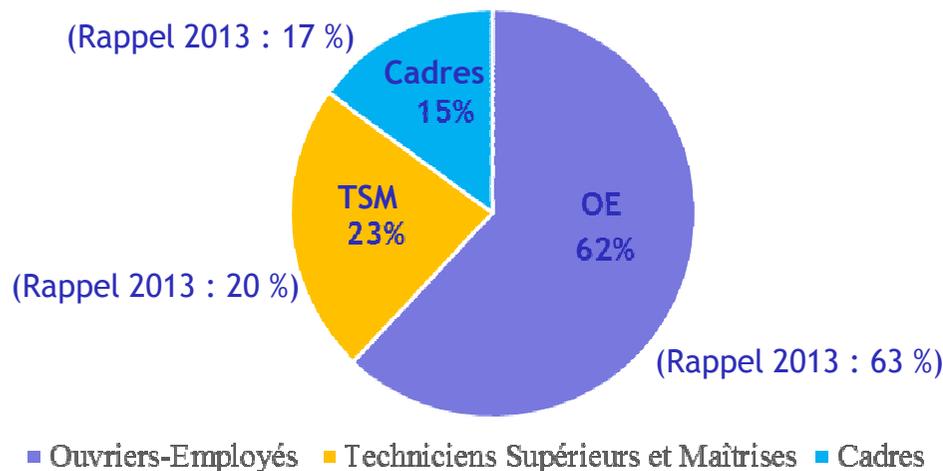
Personnel – Effectif par type de contrat

Les effectifs sont passés de 504 personnes en 2013 à 581 personnes au 30/09/2018, auxquelles il convient d'ajouter 15 postes dont les recrutements sont en cours ou programmés.

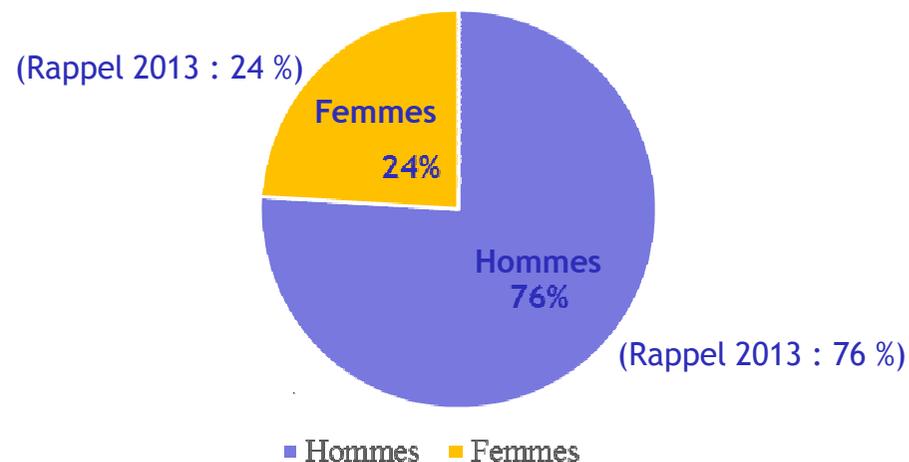


BUDGET GENERAL

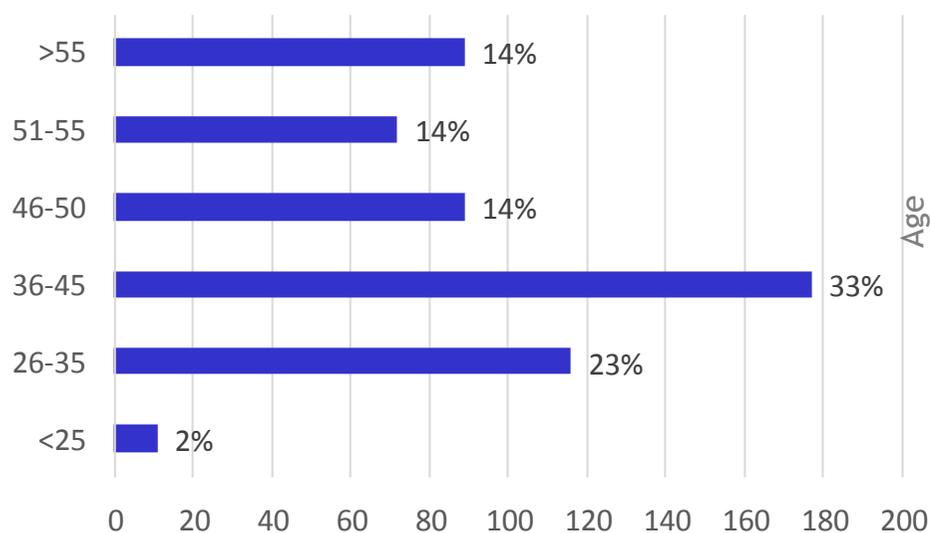
Personnel - Répartition par catégorie socio-professionnelle au 31/12/2017



Personnel - Répartition du personnel par sexe au 31/12/2017



Personnel - Pyramide des âges au 31/12/2017



Entre 2013 et 2017, la répartition par catégorie socio-professionnelle montre une baisse, en %, pour les cadres au profit des Techniciens Supérieurs et Maîtrises.

La répartition par sexe est restée stable.

L'âge moyen du personnel est de 43 ans, identique à 2013.

BUDGET GENERAL

Personnel – Évolution des charges par rapport aux recettes de service

En corrélation avec l'augmentation des effectifs, les charges de personnel évoluent à la hausse depuis 5 ans. De 2013 à 2017, elles restent comprises entre 25% et 28 % des recettes du service d'eau, entre 16% et 18 % des recettes du service d'assainissement collectif, et, depuis la baisse des tarifs en 2015, elles s'élèvent à 67 % des recettes du service d'assainissement non collectif.

	2013	2014	2015	2016	2017
Total des charges de personnel	27,2 M€	28,5 M€	29,8 M€	29,7 M€	30,7 M€
<u>Service eau :</u>					
• Charges de personnel	15,8 M€	16,7 M€	17,6 M€	17,3 M€	18,0 M€
• Recettes	60,0 M€	59,2 M€	65,9 M€	68,6 M€	70,3 M€
• % charges/recettes	26 %	28%	27 %	25 %	26 %
<u>Service assainissement collectif :</u>					
• Charges de personnel	10,7 M€	11,1 M€	11,4 M€	11,6 M€	11,9 M€
• Recettes	59,6 M€	61,0 M€	64,1 M€	69,1 M€	75,6 M€
• % charges/recettes	18 %	18 %	18%	17 %	16 %
<u>Service assainissement non collectif :</u>					
• Charges de personnel	0,7 M€	0,7 M€	0,8 M€	0,8 M€	0,8 M€
• Recettes	1,7 M€	1,8 M€	1,2 M€	1,2 M€	1,2 M€
• % charges/recettes	41%	39 %	67 %	67 %	67 %

BUDGET GENERAL

Personnel - Ouvertures de poste à prévoir en 2019

Pour 2019, 22 ouvertures de poste sont à prévoir pour l'ensemble des activités :

- Pour l'eau, 2,5 équivalents temps plein pour l'entretien des réseaux et la surveillance de travaux
- Pour la DECI, 2 personnes pour réaliser les arrêtés et schémas communaux nécessaires pour la connaissance de l'état des lieux et la planification future des investissements
- Pour l'assainissement collectif, 10,5 équivalents temps plein, dont 1 agent supplémentaire par centre lié à la mise en œuvre du diagnostic permanent des systèmes d'assainissement (auto-surveillance)
- Pour l'assainissement non collectif, 1 recrutement
- Pour les services support, 6 personnes dont 5 personnes pour la Direction des Systèmes d'Information

AP 2015 à 2018, détail des opérations d’investissement au verso :

Le montant des opérations programmées, de 2015 à 2018, pour les bâtiments administratifs s’élève à 8,2 M €.

Pour la construction du centre de Beauvois-en-Cambrésis, le démarrage des travaux devrait commencer fin 2019 pour une entrée dans les locaux prévue en 2021. Le montant de l’AP devra être complétée de 0,6 M €.

Pour le service clientèle centralisé, l’achat du terrain sur la ZAC Barrois à Pecquencourt est en cours de finalisation. Les travaux d’aménagement du terrain commenceront mi-2019, pour accueillir dans un premier temps des bâtiments modulaires.

La construction du bâtiment sera programmé lors d’une deuxième phase.

Projet AP 2019 :

Le nouveau centre de Cassel sera construit à Saint-Sylvestre-Cappel. Le budget, en autorisation de programme, sera ouvert en 2019 afin de pouvoir commencer les études de sol et choisir le maître d’œuvre. Le budget prévisionnel de 5 M € est ventilé pour 2,7 M € au budget eau et pour 2,3 M € au budget assainissement.

BUDGET GENERAL

Bâtiments administratifs – État d’avancement des Autorisations de Programmes

Opérations	AP	Budget prévisionnel	Réalisé à fin 2017	% de réalisation
<u>Montants des AP programmées</u>				
▪ Pecquencourt – Rénovation des toitures – Aménagement de bureaux	2015	480 000	354 000	74 %
▪ Beauvois – Construction d’un nouveau bâtiment	2016	4 200 000	34 000	1 %
▪ Avesnelles, Le Quesnoy, Pecquencourt – Climatisation / ventilation	2018	650 000		
▪ Orchies – Bardage et toiture	2018	300 000		
▪ Pecquencourt – Parking et aire de stockage	2018	600 000		
▪ Avesnelles – Aménagement de bureaux et extension du parking	2018	600 000		
▪ Pecquencourt – Service clientèle centralisé – Aménagement du site (1ère phase)	2018	1 000 000		
▪ Wasquehal – Construction d’un garage et de locaux de stockage	2018	350 000		
		Total AP 2018	3 500 000	
<u>Montants d’AP à programmer ou à compléter</u>				
▪ Beauvois– Construction d’un nouveau bâtiment – complément de crédits	2018	600 000		
▪ Cassel – Construction d’un nouveau bâtiment	2019	5 000 000		
Total des opérations identifiées		13 780 000		

SERVICE EAU

SERVICE EAU

Évolution des prévisions de dépenses d'équipement

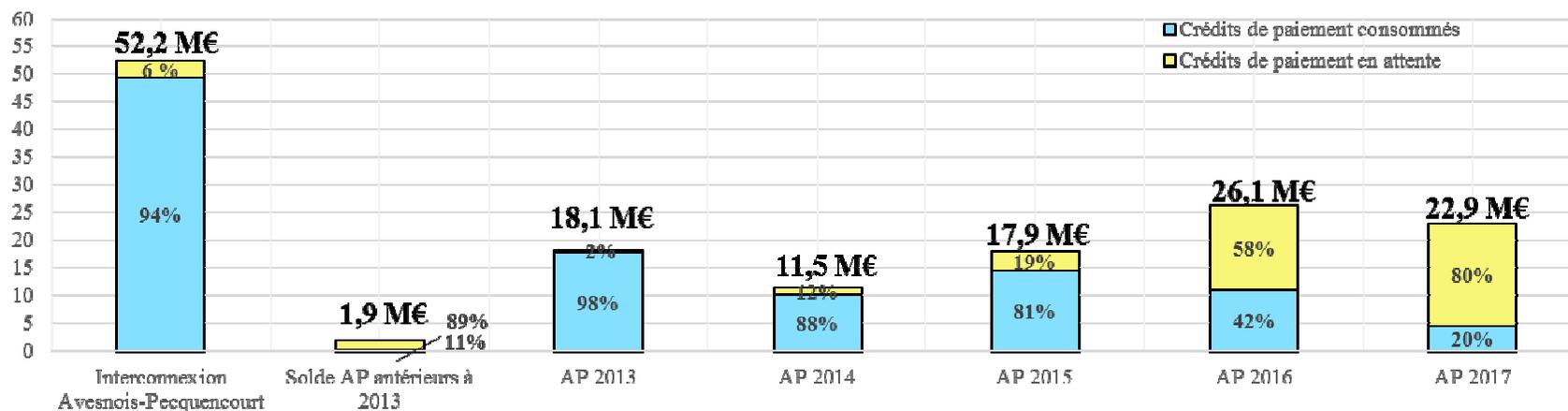


De 2016 à 2018, les résultats financiers le permettant, Noréade a répondu favorablement aux appels à projet de l'Agence Artois-Picardie dans le cadre de la rénovation des réseaux et des branchements. Le programme normal de renouvellement, antérieurement de l'ordre de 10 M €, a ainsi augmenté à hauteur de : 19,3 M € en 2016 - 16,1 M € en 2017 - 27,5 M € en 2018 soit 21,0 M € de moyenne sur les 3 dernières années.

De 2015 à 2018, le cumul du montant prévisionnel pour les programmes de travaux et du montant réalisé pour les autres dépenses d'équipement s'élève en moyenne à 33,8 M € par an.

SERVICE EAU

Évolution des crédits de paiement par Autorisation de Programme (AP)



A fin 2017, le montant cumulé des AP était de 150,6 M € et le taux de réalisation de 71 % contre 66 % l'année précédente.

Le montant global des crédits de paiement non consommés des AP s'élève à 43,7 M € à fin 2017.

SERVICE EAU

Besoin de financement des dépenses d'équipement

Situation à fin 2017

Dépenses	Recettes
Travaux Eau en attente 43,7 M €	Subvention en attente 9,3 M €
	Excédent comptable 7,8 M €
Travaux bâtiments administratifs en attente 2,8 M €	
Besoin de financement 29,4 M €	

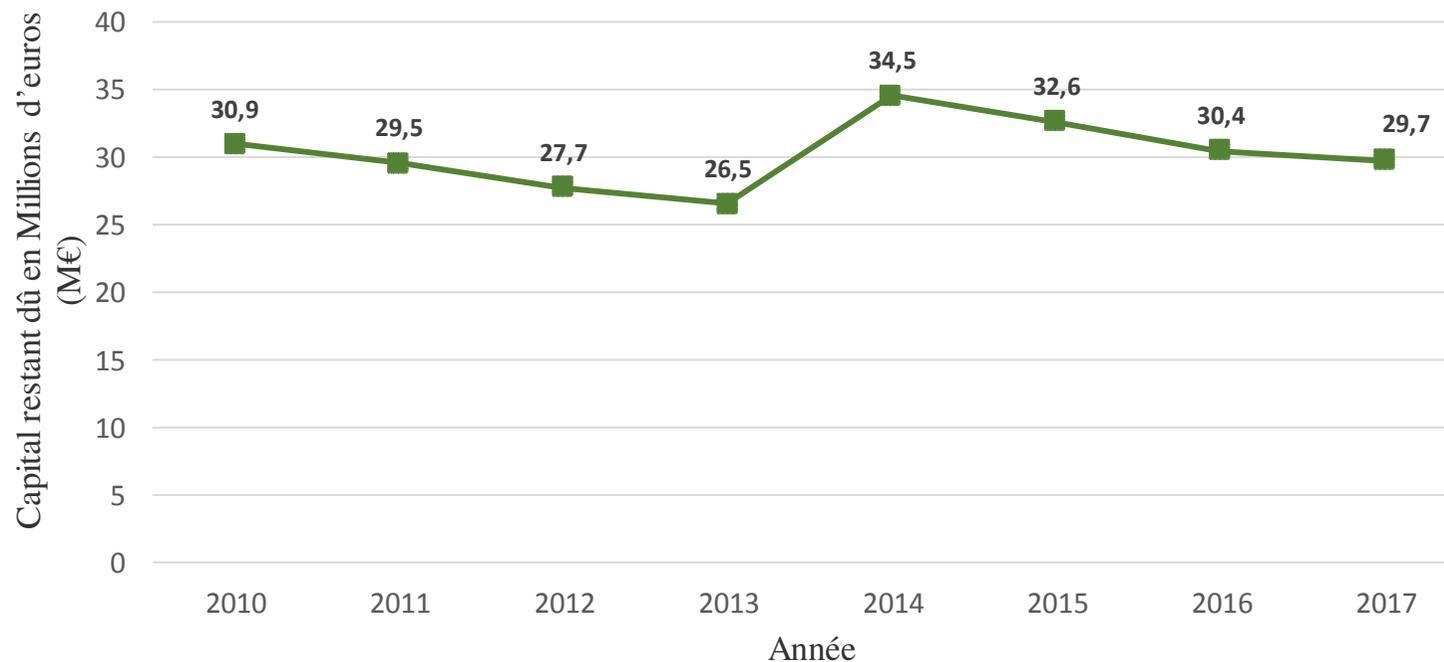
A fin 2017, il restait :

- 43,7 M € de travaux à réaliser pour les programmes eau et 2,8 M € pour la part eau des programmes des bâtiments administratifs.
- 9,3 M € de subventions à percevoir.

En affectant aux travaux, 100% de l'excédent comptable disponible constaté à fin 2017, soit 7,8 M €, il resterait un besoin de financement de 29,4 M € pour financer les autorisations de programmes en cours.

SERVICE EAU

Évolution de l'endettement



Le montant de la dette du service d'eau est en baisse depuis 2014 et s'élève à 29,7 M € à fin 2017.

La capacité de désendettement (ratio : endettement / épargne brute) s'élève à 1 an.

Évolution de l'endettement

Sur la base des emprunts et des adhésions connus à ce jour, l'endettement à fin 2019 s'élèverait à 25,5 M €.

A cet endettement s'ajouteront les emprunts pour les travaux en cours de réalisation.

A fin 2017, il restait 29,4 M € de besoin de financement pour la réalisation de l'ensemble des AP auxquels il convient d'ajouter les prévisions d'emprunts pour les AP 2018 et 2019, estimés à 36,8 M €, soit un total de 66,2 M € d'emprunts qu'il serait nécessaire de souscrire si tous les travaux étaient réalisés immédiatement.

Toutefois, chaque année, en fin d'exercice, il reste un stock de travaux à réaliser de l'ordre de 2 à 3 ans de programmation.

Par conséquent, l'endettement à fin 2019 devrait rester inférieur à 40 M €, hors nouvelles adhésions.

Structure de la dette : classification des emprunts en fonction du risque

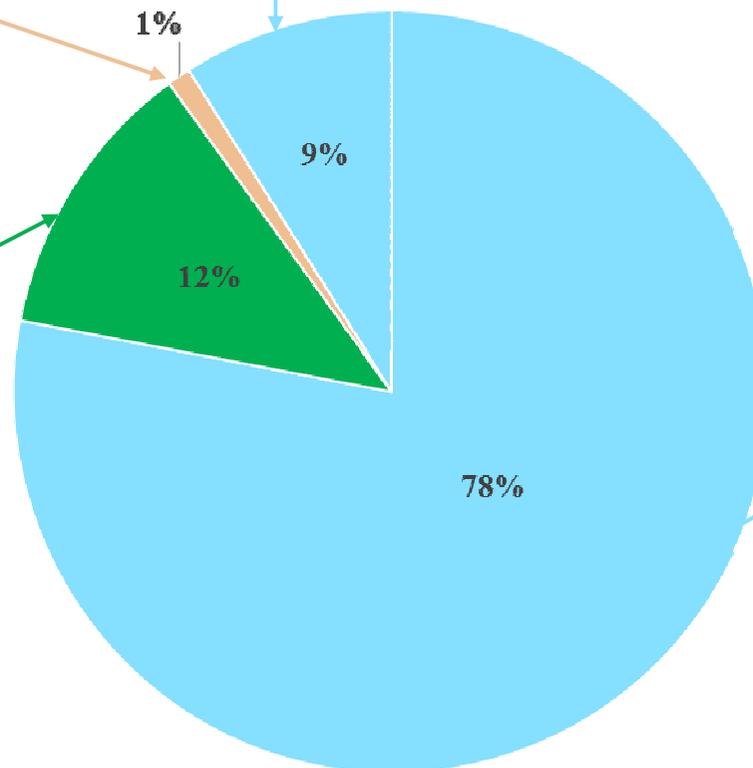
A fin 2017, l'endettement s'élevait à 29,7 M €. La dette est composée essentiellement d'emprunts non structurés (25,9 M € soit 87 %) . La structure de la dette selon la chartre GISSLER est la suivante :

Produits hors charte :

Un emprunt en francs suisse pour 0,4 M €, à taux fixe de 3,07%. Pas de coefficient multiplicateur. Le risque ne porte que sur le taux de change

Produits à risque limité :

Un emprunt pour 3,4 M €, avec un taux d'intérêt compris entre 2,88% et 4,50%



Produits non structurés :

Avances sans intérêt pour 2,8 M €

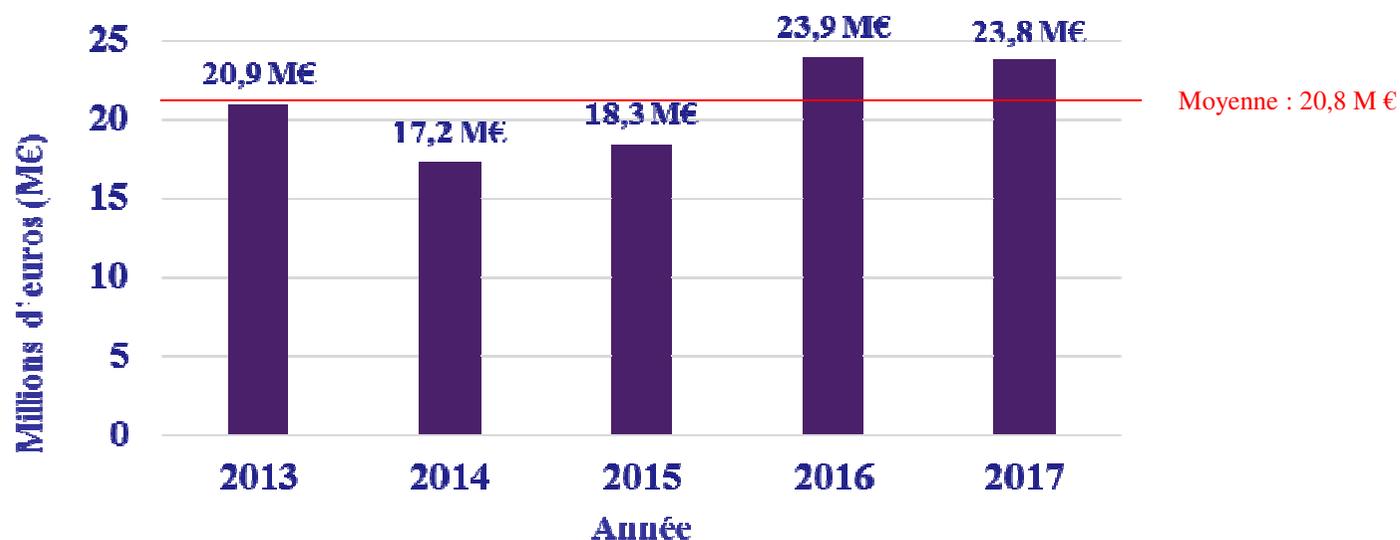
Produits non structurés :

Emprunts à taux fixe pour 23,1 M €

SERVICE EAU

Evolution de l'autofinancement net

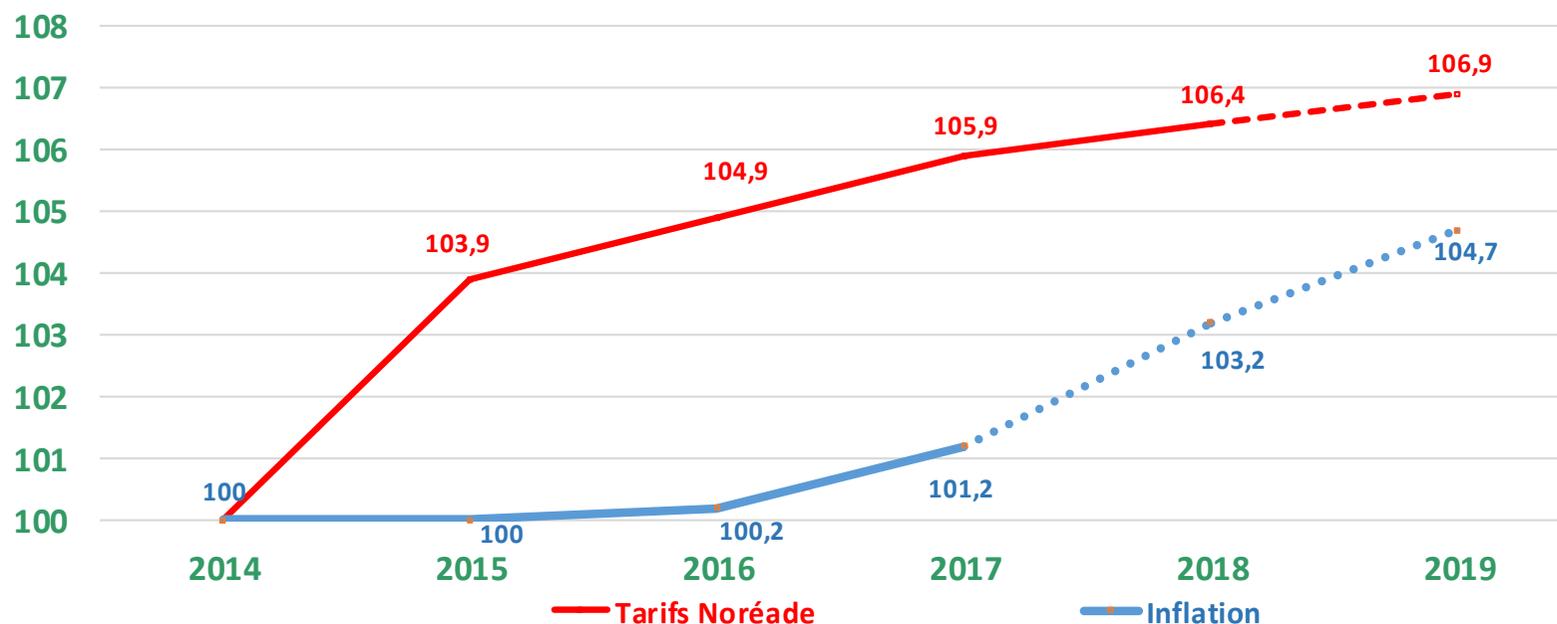
L'autofinancement net annuel correspond au résultat dégagé par la section d'exploitation, hors dotation aux amortissements des équipements et des subventions, mais déduction faite du remboursement annuel du capital emprunté.



L'autofinancement net a progressé ces 2 dernières années, à près de 24 M €, pour une moyenne de 20,8 M € sur les 5 dernières années.

SERVICE EAU

Tarifs et inflation



- Depuis 2014, avec une estimation du taux d'inflation de + 2 % en 2018, et de + 1,5 % en 2019 (source Banque de France), l'inflation cumulée (courbe en bleu) sera de + 3,2 % jusqu'en 2018, avec une projection à + 4,7 % jusqu'en 2019.
- La hausse des tarifs eau de Noréade (courbe en rouge), constatée jusqu'en 2018, est de + 6,4 % sur la base d'une consommation de 80 m³ par an. Elle serait de + 6,9 % si l'augmentation des tarifs de + 0,5 % de 2018 était reconduite en 2019.

Depuis 2016, les résultats financiers ont permis de doubler le programme de renouvellement avec une moyenne de 21 M € contre 10 M € antérieurement.

Pour un renouvellement des réseaux basé sur une durée de vie de 100 ans, il faudrait normalement prévoir une enveloppe budgétaire de 30 M € de travaux par an.

Sans atteindre ce niveau de programmation dans les prochaines années, car les réseaux de Noréade sont plutôt récents, il est indispensable d'inscrire dans la durée ce qui a été engagé depuis 2016 et de s'engager à réaliser 20 M € de renouvellement par an sous peine de voir se dégrader le patrimoine avec des répercussions néfastes sur les ratios de fuite, les frais de fonctionnement et la qualité de service aux usagers.

Depuis 4 ans, nous recensons les interventions concernant les réparations de réseaux, et notre SIG, système d'information géographique, permet d'enregistrer de façon précise et objective les secteurs où les réseaux posent problème. L'objectif sera de renouveler les réseaux en fonction des problèmes rencontrés et non pas en fonction de leur âge.

Pour les réseaux dont le renouvellement sera identifié comme prioritaire, Noréade sollicitera l'Agence Artois-Picardie, si ceux-ci entrent dans le cadre des futures aides éligibles au XIème programme d'intervention de l'Agence de l'Eau (2019 – 2024).

Si la hausse de + 0,5 % des tarifs, réalisée en 2018, était reconduite en 2019, cela permettrait de générer autofinancement net disponible pour financer les dépenses d'équipement à hauteur de 18,4 M €.

La capacité financière disponible, en 2019, pour les dépenses d'équipement serait de 36,1 M € :

➤ Autofinancement net disponible	18,4 M €
➤ Emprunt :	13,4 M €
➤ Subventions :	2,7 M €
➤ Ponction sur l'excédent DECI	1,6 M €

Toute variation complémentaire de + 0,1% des tarifs des redevances eau permettrait de financer, par emprunt, 1 M € de travaux supplémentaires.

SERVICE EAU

Propositions de dépenses d'équipement pour 2019

Type d'équipement	Montant en million d'€
<u>Programmes de travaux EAU :</u>	
• Travaux d'interconnexion des réseaux	2,0
• Rénovation et entretien des ouvrages de stockage	1,4
• Opérations de renouvellement des installations de pompage et de traitement et opérations de renouvellement des réseaux et des branchements	19,5
Sous-total programmes de travaux EAU	22,9
Dépenses d'équipement hors programmes de travaux EAU	7,0
Total dépenses d'équipement EAU	29,9
<u>DECI :</u>	
• Programmes de travaux	2,9
• Dépenses d'équipement hors programmes de travaux	0,6
Total dépenses d'équipement DECI	3,5
Participation aux bâtiments administratifs	2,7
Total dépenses d'équipement	36,1

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

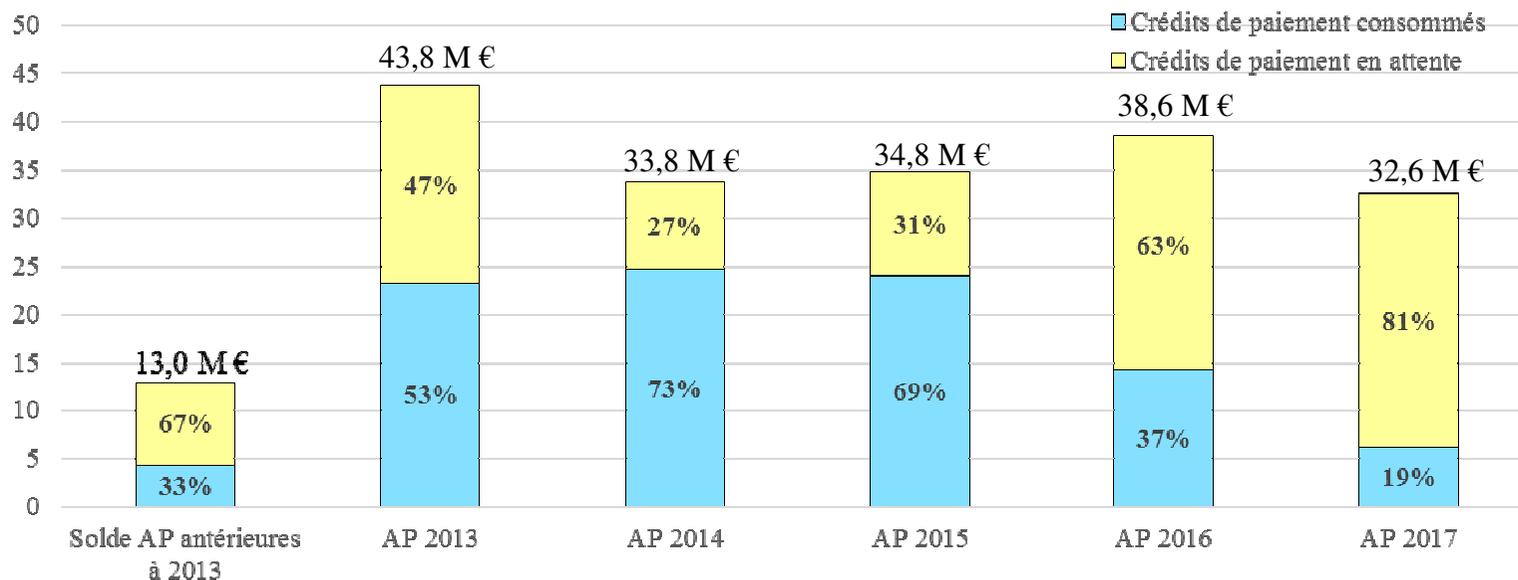
Évolution des prévisions de dépenses d'équipement



De 2015 à 2018, le cumul du montant prévisionnel pour les programmes de travaux et du montant réalisé pour les autres dépenses d'équipement s'élève à en moyenne à 42,7 M €.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Évolution des crédits de paiement par Autorisation de Programme (AP)



A fin 2017, le montant cumulé des AP était de 196,6 M € et le taux de réalisation de 50 % contre 51 % l'année précédente.

Le montant global des crédits de paiement non consommés des AP s'élève à 99,2 M € à fin 2017.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Besoin de financement des dépenses d'équipement

Situation à fin 2017

Dépenses	Recettes
Travaux Assainissement en attente 99,2 M €	Subvention en attente 16,6 M €
Travaux bâtiments administratifs en attente 1,5 M €	Excédent comptable 37,5 M €
	Besoin de financement 46,6 M €

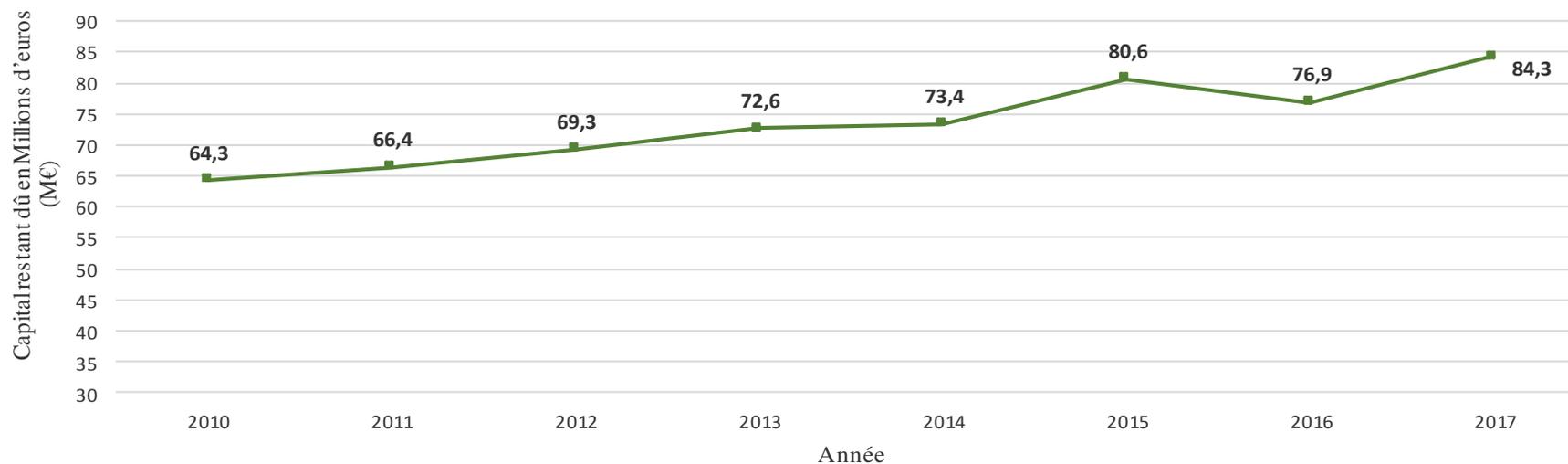
A fin 2017, il restait :

- 99,2 M € de travaux à réaliser pour les programmes assainissement et 1,5 M € pour la part assainissement des programmes des bâtiments administratifs.
- 16,6 M € de subventions à percevoir.

En affectant 100% de l'excédent comptable disponible, 37,5 M €, il resterait un besoin de financement de 46,6 M € pour financer les travaux.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Évolution de l'endettement



Afin 2017, le montant brut de la dette du service assainissement était de 84,3 M €, auxquels il peut être retiré 1,9 M € de dette récupérable auprès des nouveaux adhérents, soit une dette nette de 82,4 M €.

La capacité de désendettement ratio : endettement / épargne brute est de 2 ans.

Évolution de l'endettement

Sur la base des emprunts connus à ce jour, y compris les reprises d'emprunts des communes nouvellement adhérentes, l'endettement à fin 2019 s'élèverait à 87 M.

A cet endettement s'ajouteront les emprunts pour les travaux en cours de réalisation.

A fin 2017, il restait 46,6 M € de besoins de financement pour la réalisation de l'ensemble des AP auxquels il convient d'ajouter les prévisions d'emprunts pour les AP 2018 et 2019 estimées à 34,8 M €, soit un total de 81,4 M € d'emprunts qu'il serait nécessaire de souscrire si tous les travaux étaient réalisés immédiatement.

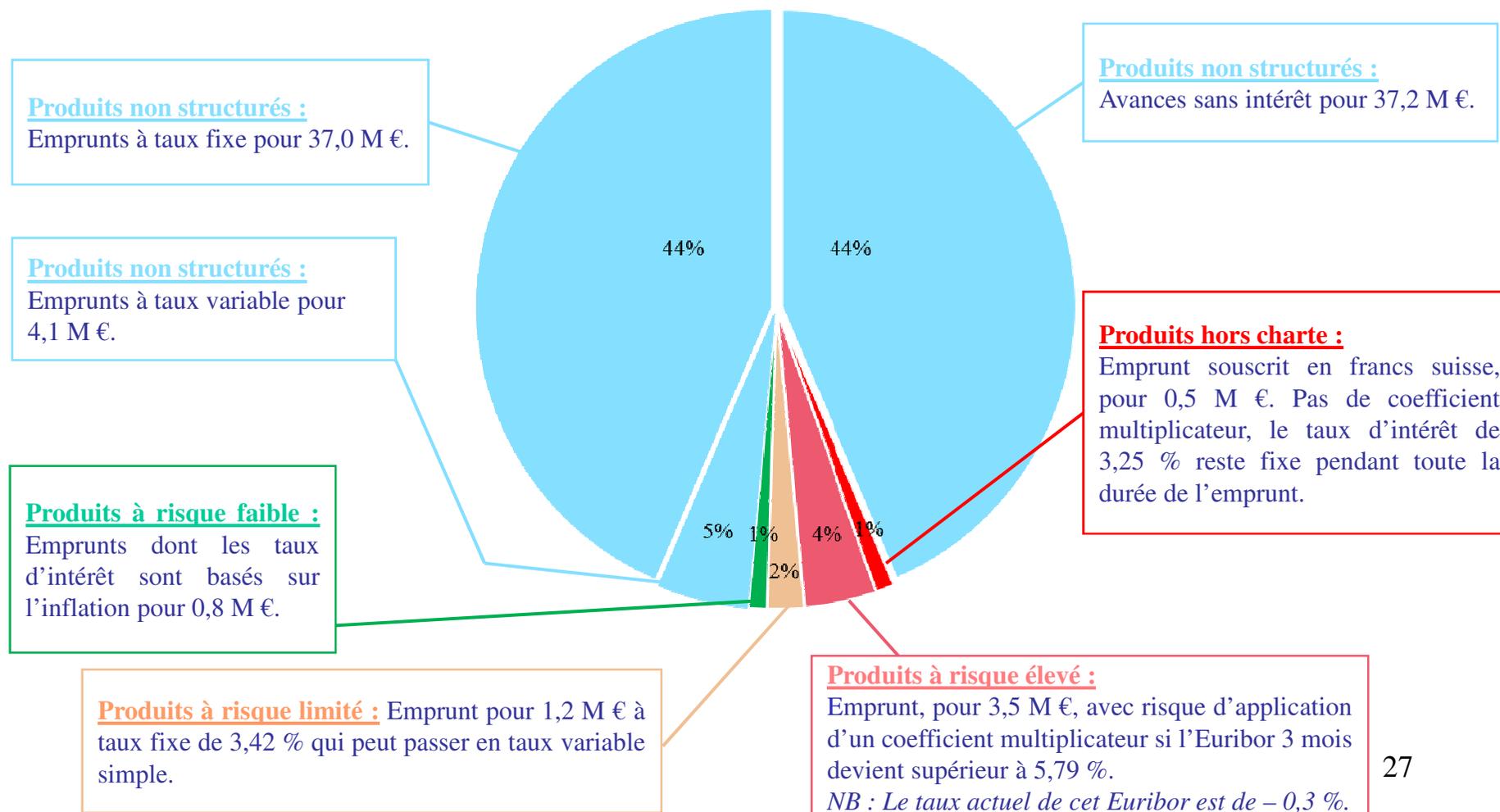
Toutefois, chaque année, en fin d'exercice, il reste un stock de travaux à réaliser de l'ordre de 2 à 3 ans de programmation.

Par conséquent, l'endettement à fin 2019 devrait rester inférieur à 97 M €, hors nouvelles adhésions.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Structure de la dette : classification des emprunts en fonction du risque

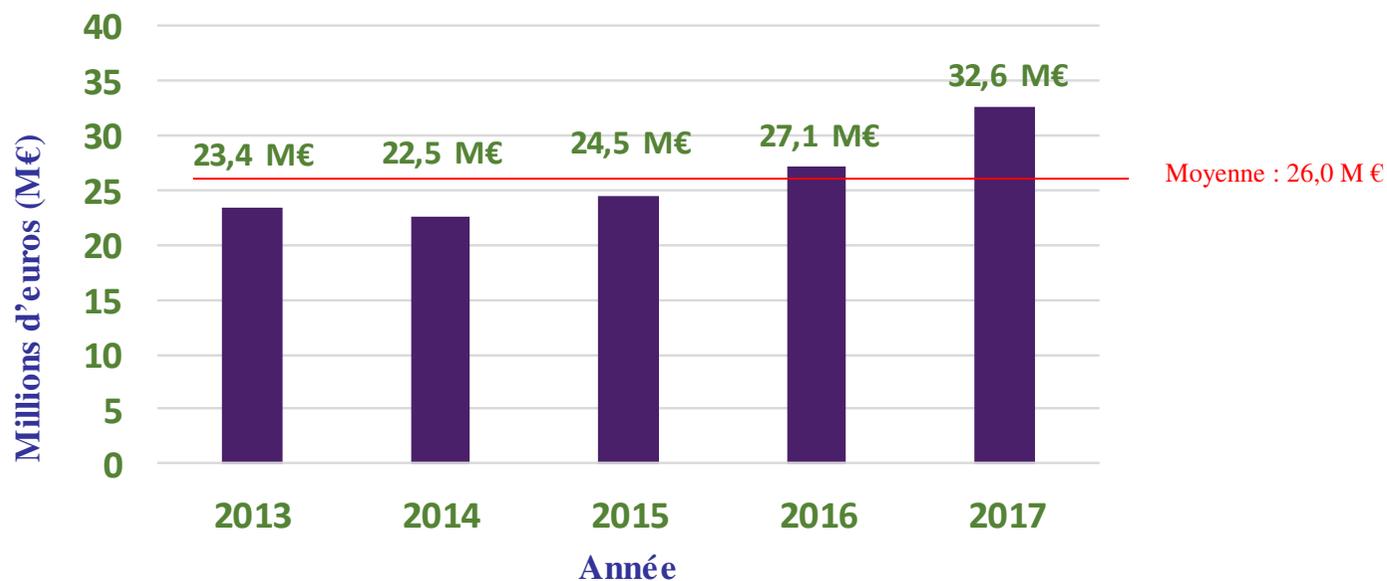
A fin 2017, l'endettement s'élevait à 84,3 M€. La dette est composée essentiellement d'emprunts non structurés (78,3 M € soit 93 %). La structure de la dette selon la charte GISSLER est la suivante :



SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Évolution de l'autofinancement net

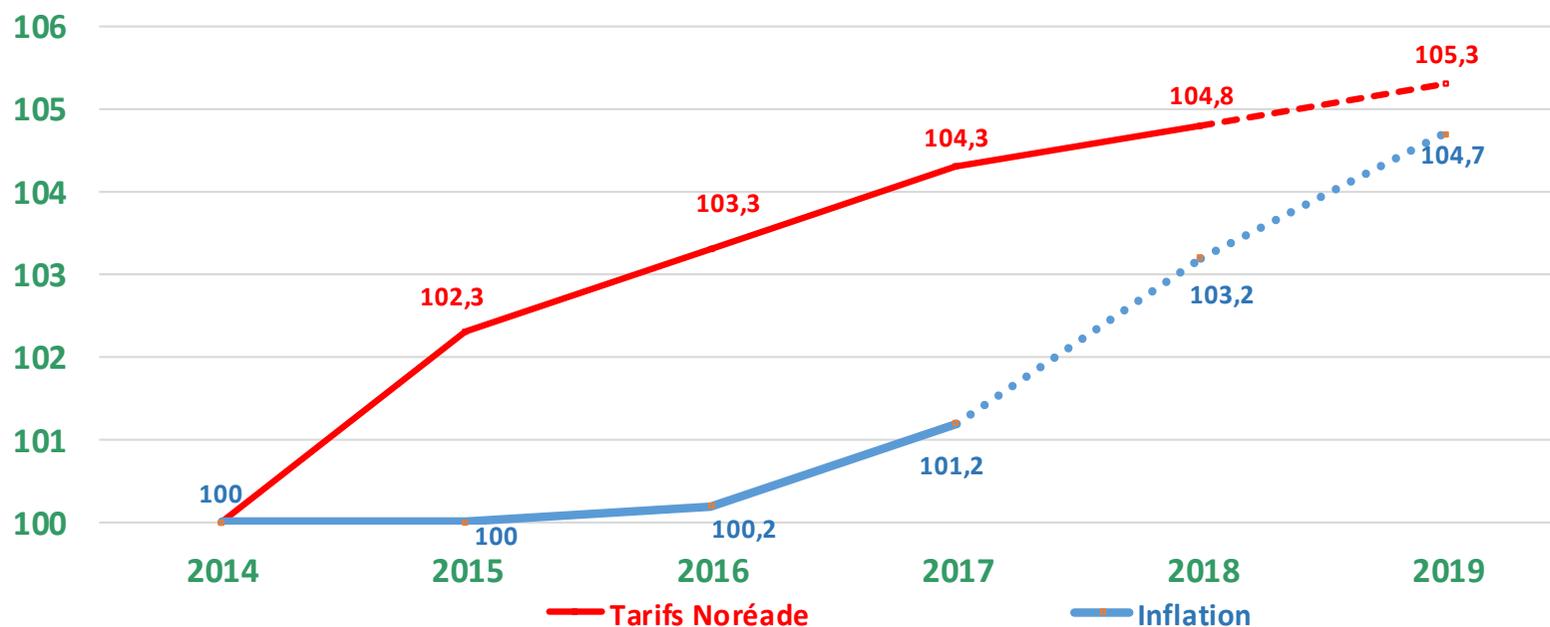
L'autofinancement net annuel correspond au résultat dégagé par la section d'exploitation, hors dotation aux amortissements des équipements et des subventions, mais déduction faite du remboursement annuel du capital emprunté.



L'autofinancement net a progressé fortement en 2017 mais par le fait d'une recette exceptionnelle de 4 M € issue de régularisations de provisions sur les redevances assainissement. Sur les 5 dernières années, l'autofinancement net moyen s'élève à 26,0 M €.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Tarifs et inflation



- Depuis 2014, avec une estimation du taux d'inflation de + 2 % en 2018, et de + 1,5 % en 2019 (source Banque de France), l'inflation cumulée (courbe en bleu) sera de + 3,2 % jusqu'en 2018, avec une projection à + 4,7 % jusqu'en 2019.
- La hausse des tarifs assainissement de Noréade (courbe en rouge), constatée jusqu'en 2018, est de + 4,8 % sur la base d'une consommation de 80 m³ par an. Elle serait de + 5,3 % si l'augmentation des tarifs de + 0,5 % de 2018 était reconduite en 2019.

Si la hausse de + 0,5 % des tarifs, réalisée en 2018, était reconduite en 2019, cela permettrait de générer autofinancement net disponible pour financer les dépenses d'équipement à hauteur de 20,2 M €.

La capacité financière disponible, en 2019, pour les dépenses d'équipement serait ainsi de 35,7 M € décomposée comme suit :

➤ Autofinancement net disponible	20,2 M €
➤ Emprunt :	13,0 M €
➤ Subventions :	2,5 M €

Toutefois, cette capacité financière ne permettrait de programmer que 5,2 M € de renouvellement de patrimoine.

Aussi, en complément de la capacité financière disponible, il est proposé de ponctionner 4,8 M € sur les 37,5 M € d'excédents antérieurs constatés à fin 2017, permettant de programmer, en 2019, 10 M € de travaux de renouvellement.

Par ailleurs, toute variation complémentaire de + 0,1% des tarifs des redevances assainissement permettrait de financer, par emprunt, 1 M € de travaux supplémentaires.

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Propositions de dépenses d'équipement pour 2019

Type d'équipement	Montant en million d'€
<u>Programmes de travaux :</u>	
• Programme d'opérations autofinancées sur les communes adhérentes du Département du Nord	8,0
• Plan Pluriannuel Concerté réseaux (Agence de l'Eau)	6,0
• Création et réhabilitation d'ouvrages de traitement	8,0
• Renouvellement et amélioration des réseaux et autres ouvrages	10,0
Sous-total programmes de travaux	32,0
Dépenses d'équipement hors programmes de travaux	6,2
Total dépenses d'équipement	38,2
Participation aux bâtiments administratifs	2,3
Total dépenses d'équipement	40,5

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Situation financière et évolution des tarifs

Compte tenu des excédents constatés au cours des années antérieures, les tarifs des contrôles des installations d'assainissement non collectif avaient été revus fortement à la baisse en 2015.

Depuis cette baisse de tarifs, de 2015 à 2017, les recettes et des dépenses annuelles du service public d'assainissement non collectif (SPANC) sont pratiquement à l'équilibre.

Année	Recettes	Résultat
2015	1 156 000 €	- 6 000 €
2016	1 189 000 €	- 9 000 €
2017	1 223 000 €	+ 54 000 €

Le premier contrôle de l'ensemble des installations d'assainissement autonome sera achevé courant 2019. Les effectifs ont été revus à la hausse depuis 2018 afin d'achever ces premiers contrôles et d'organiser le prochain cycle de visite des installations sur 4 ans (2019 – 2023).

Par rapport à 2017, les charges évolueront à la hausse, notamment les charges de personnel, puisque 4 recrutements supplémentaires sont prévus en 2018 et 2019.

Toutefois, compte tenu du montant des excédents antérieurs cumulés à fin 2017 (1 533 000 €), il est proposé, pour 2019, de conserver à l'identique les tarifs appliqués depuis 2015 et d'attendre la fin des premiers contrôles pour éventuellement redéfinir les tarifs.